

Charte éthique 2023



Respecter les autres
Faire preuve de loyauté
Se comporter avec honnêteté
Agir en conformité avec les lois
et les réglementations



POURQUOI UNE CHARTÉ ÉTHIQUE ?

La charte éthique d'AXEGIDE s'appuie sur la charte éthique de la société mère GRDF qui s'adresse à l'ensemble des collaborateurs interne et externe à l'entreprise.

Elle pose quatre principes qui doivent guider le comportement de chacun dans son métier et dans sa fonction :

- Agir en conformité avec les lois et les réglementations,
- Se comporter avec honnêteté et promouvoir une culture d'intégrité,
- Faire preuve de loyauté,
- Respecter les autres.



OBJECTIFS DE LA CHARTÉ ÉTHIQUE

- Fédérer tous les collaborateurs autour des principes partagés en accord avec les valeurs AXEGIDE ;
- Mettre à disposition l'ensemble des indispensables pour que chacun puisse exercer son activité professionnelle dans les meilleures conditions ;
- Renforcer notre appartenance à AXEGIDE à travers l'application de nos valeurs et rassurer les parties prenantes.

1

Agir en conformité avec les lois et les réglementations

La conformité aux lois et aux réglementations est la première exigence pour tous les dirigeants et collaborateurs de AXEGIDE. Ils doivent respecter les règles déontologiques professionnelles liées à leurs activités et se conformer aux exigences légales.

- En pratique, cela signifie : **Se conformer aux dispositions présentes dans le code du travail.** Mais également, informer tout nouvel arrivant des règles relatives à la prévention des risques et à la santé sécurité des salariés qui lui sont applicables. La conformité aux dispositions réglementaires doit également être présente dans la sécurité des différentes prestations AXEGIDE.

2

Se comporter avec honnêteté et promouvoir une culture d'intégrité

Notre capital confiance repose sur l'intégrité et la probité. Tous les collaborateurs se conduisent avec honnêteté et s'efforcent de promouvoir une culture d'intégrité dans leurs pratiques professionnelles.

Dans la pratique :

- Refuser toute fraude, tout conflit d'intérêts, toute corruption, tout vol;
- N'accepter et ne proposer que des cadeaux et des invitations de bonne foi qui ont un caractère professionnel et qui sont liés à la promotion de l'activité d'AXEGIDE;
- Exercer toute activité de représentation d'intérêts avec honnêteté et rectitude, en accord avec les principes éthiques et conformément aux règles de déontologie de la loi relative à la transparence de la vie publique.



3

Faire preuve de loyauté



AXEGIDE considère que l'honnêteté des interlocuteurs est essentielle pour établir une relation de qualité. Les collaborateurs qui parlent au nom d'AXEGIDE le font toujours de manière sincère, constructive et respectueuse des intérêts de tous, en fournissant des informations précises, complètes et compréhensibles.

Dans l'exécution de contrats, l'honnêteté implique de respecter ses engagements et de ne pas promettre plus que ce que l'on peut tenir. De plus, les collaborateurs d'AXEGIDE maintiennent la confidentialité des informations non publiques.

- Dans la pratique : S'interdire de falsifier des documents ou d'établir de faux documents, quelle qu'en soit la raison. Utiliser uniquement des moyens éthiques et légaux pour obtenir des informations. Préserver la confidentialité des données, qu'il s'agisse de celles des clients ou des employés.

4

Respecter les autres

L'ensemble des collaborateurs AXEGIDE agissent de manière à ne pas porter atteinte à la dignité de quiconque. Le respect d'autrui, des différentes cultures et de la tolérance sont des valeurs primordiales pour AXEGIDE et son collectif.

Le respect d'autrui est au cœur de l'engagement d'AXEGIDE en matière d'égalité entre les sexes, de promotion de la diversité, de préservation de la santé, de protection de la vie privée et de sécurité au travail.

La tolérance, qui se manifeste par la bienveillance et l'ouverture aux autres, exclut tout comportement humiliant, dégradant ou discriminatoire.

LA CHARTE ETHIQUE EN PRATIQUE

L'application de la démarche éthique

Les quatre principes éthiques d'AXEGIDE s'adressent principalement à l'ensemble des cadres et employés de l'organisation, mais également aux personnes qui vont promouvoir la société. AXEGIDE exige de chacun une conduite et des actions conformes à ces principes, en tout temps.

L'application de la démarche éthique AXEGIDE s'adresse également aux collaborateurs externes de la société ; les sous-traitants, les partenaires...

Le rôle des collaborateurs

Se former, s'informer et prôner la démarche éthique !

L'ensemble des collaborateurs prônent la démarche éthique dans leurs actions professionnelles.



L'animation de la démarche éthique

L'animation de la démarche éthique est portée par le président, le directeur général délégué et les directeurs de région en appui avec la directrice éthique et déontologue de la société mère GRDF et l'ingénieur QHSE AXEGIDE.

L'animation se décline à deux niveaux :

- De façon global sur le territoire français notamment grâce au directeur général délégué conjointement avec la directrice de l'éthique et déontologue de GRDF ainsi que l'ingénieur QHSE.
- L'animation de la démarche éthique sera portée par les directeurs de région aux collaborateurs internes et externes.

UNE INTERROGATION D'ORDRE ÉTHIQUE ?

CONTACTEZ :

Votre manager

La directrice de l'éthique,
déontologue

Laurence Confort
éthique@grdf.fr
+ 33 6 60 91 95 30

